

Réforme de la voie pro :

Macron détruit le lycée professionnel !

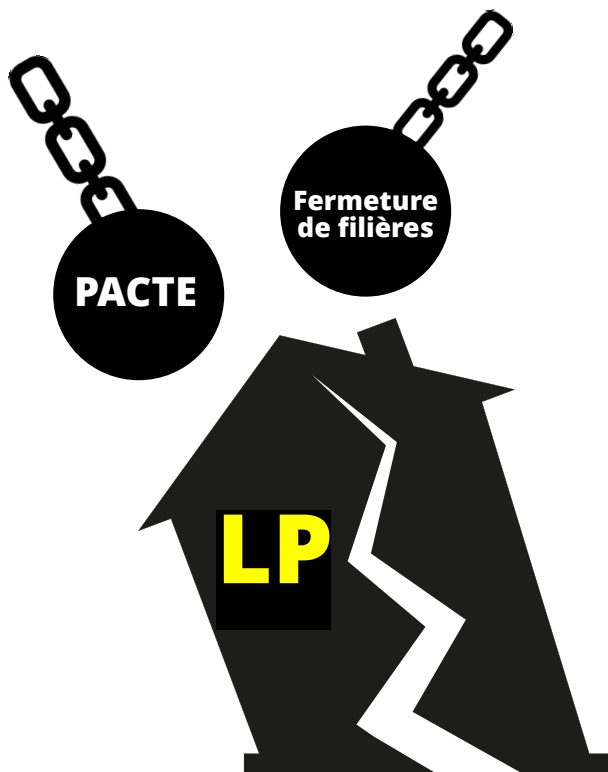
Les personnels s'étaient mobilisés à l'automne contre la mise à sac de l'enseignement professionnel. Macron revient à la charge au mois de mai avec des annonces désastreuses pour l'enseignement professionnel et pour les conditions de travail des PLP.

Dans les lycées professionnels devenus Lycées des Métiers, les discours d'entreprise ont pris une place centrale. Pour le gouvernement, l'enseignement professionnel doit être subordonné aux besoins des entreprises pour pallier les difficultés des entreprises à recruter dans certaines filières aux emplois les plus précaires ou les plus pénibles.

Alors que 70% des élèves de lycée professionnel sont issus de milieux populaires, le gouvernement entend imposer l'employabilité à court terme comme objectif unique de l'enseignement professionnel au détriment d'une formation de qualité.



Cette réforme est brutale, le gouvernement entend l'imposer contre les personnels, sans concertation !



Gratification des périodes de stage des élèves : sous payer les élèves plutôt que de combattre la précarité !

Plutôt que de prendre de véritables mesures contre l'inflation, contre la pauvreté et pour l'autonomie de la jeunesse, il choisit de sous-payer les élèves en stage avec des indemnités allant de 1,4 € de l'heure pour les élèves de seconde professionnelle à 2,8 € de l'heure en terminale.

Un grand plan social dans les LP !

Le gouvernement annonce brutalement la fermeture de 80 filières à la rentrée. Au comble du mépris, le Ministre de l'Éducation nationale a déclaré que les enseignant·es des filières concernées pourraient être réorienté·es en école et au collège ou rejoindre les "bureaux des entreprises" pour aider les élèves à trouver des stages. Quel mépris pour nos métiers et pour nos compétences !

Réorganisation de l'année de terminale bac pro !

Les élèves de terminale bac pro choisiront en fin de terminale :

- soit 4 à 6 semaines de stage en entreprise,
- soit des "cours intensifs" pour préparer la poursuite d'études.

Les personnels devront accompagner les élèves dans le cadre du Pacte, on peut craindre de grandes inégalités selon les lycées dans la mise en oeuvre de ces deux parcours.

C'est une orientation forcée déguisée car ce sont les élèves les plus pauvres qui seront attiré·es par les semaines de stage supplémentaires et la promesse d'une rémunération au détriment de la poursuite d'études.

Le pacte : une attaque sans précédent contre nos statuts !

Les personnels des LP dénoncent le gel et la sous indexation du point d'indice : nos salaires n'augmentent pas autant que l'inflation. La revalorisation annoncée sera moins élevée que prévu (+5,5% en moyenne) et sera vite rattrapée par l'inflation. C'est dans ce contexte que le gouvernement entend nous imposer la logique du travailler plus pour gagner plus avec le Pacte ! Conscient de l'impopularité de la réforme des lycées professionnels, le gouvernement promet un "Pacte spécial LP" à 7500 euros par an, insécable, pour forcer les personnels à mettre en place la réforme. Le Pacte est sur la base du volontariat, il ne peut être imposé.

Quelles sont les missions du Pacte?

- Le remplacement de courte durée : 18h par an,
- Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel : 24h par an,
- Intervention dans le cadre découverte des métiers dans les collèges : 24h par an,
- Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits dans les savoirs fondamentaux (français-maths) : 24h par an,
- Accompagnement vers l'emploi,
- Accompagnement des élèves à besoins particuliers,

- Accompagnement des élèves en difficulté,
- Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique dans le cadre de la réforme avec la mise en place d'options.

Si on fait le calcul, c'est à minima 90 heures annualisées que devront les signataires du Pacte, en plus des 2 heures supplémentaires qui sont déjà trop souvent imposées dans les services des PLP.

SUD éducation appelle les personnels à :

- se réunir dans les LP pour échanger sur ce projet de réforme et envisager ensemble les moyens pour l'empêcher,
- se réunir en AG dans les villes et les départements pour construire la grève,
- se mobiliser le 31 mai contre le Pacte et la réforme de la Voie Pro,
- se saisir de la grève contre la réforme des retraites du 6 juin pour mener des actions pour visibiliser la lutte des lycées pro !

**MOBILISONS
nous pour les
LYCÉES PRO**

